

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Nombre de conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15

Date de convocation : 03 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le 10 septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Plassac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil.

Présents : Mrs BERNARD Jean-Louis, HILARION Jean-Luc, VIGNON Olivier, BELUS David, LABORDE Philippe, MADACI Hacène, NYZNYK Erik, VENANCY Jean-Michel – Mmes BODEI Magali, BOUSSARD Cynthia, BOULAY Valérie, COSSE Marie- Xavière, DESARDURATS Elodie, LEVY Séverine.

Absents excusés : Mme LAPLAGNE Patricia (pouvoir à BERNARD Jean-Louis)

Secrétaire de séance : BOUSSARD Cynthia

Objet : Cimetière de Plassac : Demande d'acquisition d'un caveau

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'une demande a été déposée en mairie concernant l'acquisition d'un caveau. La concession visée, située au carré n°4 – emplacement n°18, jouxte le caveau familial dans lequel reposent leurs grands-parents. Les demandeurs souhaitent procéder à cet achat afin de préserver le lien familial et de permettre à leurs proches d'en bénéficier.

Ils sollicitent l'acquisition de cette concession au prix de **500 €**. Or, conformément à la délibération du 25 février 2019, le tarif d'un caveau est fixé à **1 000 €**. C'est pourquoi Monsieur le Maire soumet cette requête à l'appréciation du Conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **à l'unanimité** :

- **N'ACCÈDE PAS** à la demande pour l'acquisition de la concession située au carré n°4 – emplacement n°18 pour le prix de 500 € ;
- **MANDATE** Monsieur le Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision ;
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'informer les demandeurs de la présente délibération.

Le Maire,
certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
informe que la présente délibération put faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour copie conforme au registre,

La secrétaire de séance
Cynthia BOUSSARD

Fait à Plassac,
Le 10 septembre 2026
Le Maire
Jean-Louis BERNARD



Le 10 septembre 2026, j'ai eu l'honneur de recevoir de votre service une lettre en date du 09 septembre 2026, par laquelle vous m'informez que vous avez été avisé par la Direction Départementale de l'Équipement Rural (DDER) de la Haute-Savoie, que le dossier de demande de subvention pour investissement (DSI) que j'ai déposé en votre faveur, a été retenu pour être soumis à la Commission Départementale d'Évaluation des Subventions (CDES).

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour l'attention que vous portez à ma demande et pour la rapidité avec laquelle vous m'avez informé de l'avancement de mon dossier.

Je vous informe que j'ai bien pris connaissance de votre lettre et que je suis conscient du fait que mon dossier a été retenu pour être soumis à la CDES. Je tiens à vous rassurer sur le fait que je suis pleinement conscient des obligations que cela entraîne et que je m'engage à fournir toutes les informations et documents nécessaires pour permettre à la CDES d'évaluer mon dossier de manière objective et transparente.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma haute considération et de mon profond respect.

Signature : [Signature]

Nom : [Nom]

Adresse : [Adresse]

Téléphone : [Téléphone]

E-mail : [E-mail]